



## Conseil d'administration

312<sup>e</sup> session, Genève, novembre 2011

GB.312/INS/14(Rev.)

Section institutionnelle

INS

### QUATORZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Rapport sommaire du président du Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation

### Introduction

1. Le Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation s'est réuni lundi 14 novembre 2011, sous la présidence de M. Vines (Australie). MM. Funes de Rioja et Cortebecq étaient les porte-parole employeur et travailleur.
2. Le groupe de travail était saisi d'un document <sup>1</sup> sur l'évolution récente et les perspectives concernant l'emploi et la dimension sociale de la mondialisation.
3. La discussion a été ouverte par le Directeur général, qui a décrit à grands traits la situation économique mondiale actuelle et a appelé l'attention sur les importantes décisions prises lors du Sommet du G20 qui s'est récemment tenu à Cannes.
4. Nous avons été honorés d'accueillir M. Lázló Andor, Commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances, qui a parlé des répercussions sur l'Europe de l'aggravation de la situation économique ainsi que de la réponse de l'Union européenne.
5. Une discussion approfondie s'est engagée, au cours de laquelle de nombreux délégués ont fait part de leur grave préoccupation quant aux perspectives pour l'emploi et les conditions sociales et de travail. Les pays ne sont pas tous dans la même situation, certains parvenant à maintenir une croissance soutenue au moins jusqu'à la fin de 2011. Des différences sont également apparues entre les interventions des délégués du point de vue de l'analyse de la situation et des conclusions qui en découlent.
6. Dans le présent rapport sommaire, je mettrai donc l'accent sur les principaux points que les mandants, le Conseil d'administration et le Bureau voudront prendre en compte dans les futurs travaux que nous consacrerons à la lutte contre la nouvelle crise, au renforcement de la reprise et à la poursuite de l'objectif de la justice sociale pour une mondialisation

<sup>1</sup> Document GB.312/WP/SDG/1.

équitable inscrit dans la Déclaration de 2008. La plupart des opinions que j'ai résumées ci-après sont largement partagées sans toutefois représenter un consensus; elles constituent plutôt un catalogue de préoccupations qui ont été exprimées avec force.

## **Des inquiétudes croissantes**

7. De nombreux orateurs ont dit partager les inquiétudes formulées dans le document de travail, selon lesquelles la fragile reprise dont bénéficient certains pays industrialisés montre des signes de faiblesse, alors que le risque d'une nouvelle récession se précise. Les pays émergents et en développement, qui connaissent une croissance plus rapide, ne doivent pas se croire à l'abri de ce ralentissement.
8. Par conséquent, la croissance de l'emploi devrait ralentir ou connaître un coup d'arrêt dans de nombreux pays, ce qui devrait entraîner une augmentation du chômage, du travail à temps partiel subi et du travail informel. Déjà, le chômage de longue durée et le chômage des jeunes sont repartis à la hausse.
9. Dans les pays en développement, où le nombre de nouveaux venus sur le marché du travail continue de croître rapidement, un ralentissement de la croissance de l'emploi freinerait la réduction de la pauvreté et la création d'emplois dans le secteur formel.
10. La confiance des entreprises est à un point bas, ce qui freine l'investissement et, partant, la reprise sur le marché du travail.
11. Certains orateurs ont mis l'accent sur le creusement des inégalités.
12. D'autres ont fait part de leurs sérieuses préoccupations quant aux atteintes portées aux droits des travailleurs et des syndicats.
13. La détérioration des perspectives en matière de travail décent pourrait entraîner une augmentation des troubles sociaux, déjà évidente dans certains pays, voire une aggravation des risques sur le plan de la sécurité, ce qui à terme pourrait avoir des conséquences négatives sur la situation politique.
14. De nombreux orateurs se sont dits particulièrement préoccupés par la détérioration des perspectives économiques, sociales et de l'emploi en Europe, épice de la crise financière, et par le fait que l'aggravation de la situation commerciale et financière se propage à d'autres régions.
15. Certains orateurs ont fait observer que, dans de nombreux pays, le fardeau de l'ajustement imposé par la dette pèse sur les travailleurs, alors que les institutions financières et leurs hauts dirigeants, qui portent la principale responsabilité de la crise, semblent revenir aux comportements qui étaient les leurs avant cette dernière. Le secteur financier ne sert pas les intérêts de l'économie réelle, qui a besoin d'entreprises durables et de travail décent.

## **Les priorités en matière de travail décent**

16. La lutte contre le chômage des jeunes, qui est élevé et ne cesse de croître, est la priorité de nombreux orateurs.
17. Le même sentiment d'urgence a été exprimé pour les chômeurs de longue durée, qui risquent d'être définitivement exclus du marché du travail.

18. De nombreux participants considèrent que l'augmentation de l'emploi précaire nuit non seulement aux femmes et aux hommes concernés, mais aussi à l'ensemble de la société et de l'économie.
19. Le développement des compétences est considéré comme indispensable pour maintenir et améliorer l'employabilité, en particulier pour les primo-demandeurs d'emploi, mais aussi tout au long de la vie active.
20. L'accent a été mis sur la nécessité d'adopter des mesures destinées à créer un environnement propre à assurer la viabilité des entreprises, et notamment à améliorer la réglementation et à aider les petites entreprises. La promotion de l'esprit d'entreprise, et en particulier du travail indépendant, est essentielle pour rétablir le dynamisme des économies, au profit surtout des jeunes femmes et des jeunes hommes.
21. Plusieurs orateurs ont mis en garde contre le protectionnisme.
22. Il faudrait privilégier les mesures visant à accroître l'investissement dans l'économie réelle et à favoriser la transition vers des modes de croissance plus écologiques.
23. Il est urgent de réformer les règles de la finance, et il faut réorienter les activités du secteur de manière à soutenir l'économie réelle, en particulier les petites entreprises.
24. La mise en place de socles de protection sociale qui tiennent compte des priorités nationales, ainsi que préconisé dans le rapport du Groupe consultatif mondial sur le socle de protection sociale (présidé par M<sup>me</sup> Michelle Bachelet et intitulé «Le socle de protection sociale pour une mondialisation juste et inclusive»), est évoquée par de nombreux intervenants, dont plusieurs font part de leur propre expérience en la matière. Outre qu'ils constituent des moyens efficaces de réduire la pauvreté, ces socles sont considérés comme des stabilisateurs économiques soutenant la consommation et la croissance.
25. Des systèmes de protection sociale bien conçus devraient, au même titre que les politiques de l'emploi, servir de tremplin pour l'emploi. Certains orateurs considèrent également la mise en place d'un salaire minimum ou le relèvement de ce salaire comme un moyen supplémentaire de réduire les inégalités et de rééquilibrer la croissance.
26. Le dialogue social, la négociation collective et le tripartisme sont importants pour juguler la crise et assurer la relance. Les pactes sociaux peuvent constituer des outils efficaces, selon les circonstances nationales. Il convient par ailleurs de défendre les principes et droits fondamentaux au travail.
27. Les stratégies en matière de travail décent sont importantes pour la gestion des catastrophes et la reconstruction.
28. De très nombreux orateurs estiment que le Pacte mondial pour l'emploi et le cadre des priorités politiques en matière de travail décent restent d'actualité pour répondre à la crise et favoriser la relance.

## Moyens d'action

29. En réaction aux remarques liminaires du Directeur général et du Commissaire européen, un certain nombre d'orateurs se sont interrogés sur les moyens d'action dont dispose l'Organisation dans le cadre d'une collaboration avec les institutions multilatérales. De l'avis général, pour faire face à la crise, la cohérence des politiques au plan international

doit être améliorée, l'OIT jouant un rôle de premier plan en focalisant son action sur l'emploi, la protection sociale, le dialogue social et les droits.

- 30.** Un grand nombre de délégués se félicitent de l'importance centrale accordée à l'emploi, à la protection sociale, au dialogue social et aux droits fondamentaux lors du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du G20 qui s'est tenu à Cannes, et notamment du fait que les conclusions de la réunion des ministres du Travail et de l'Emploi tenue à Paris ont été entérinées. Les sommets Business 20 (B20) et Labour 20 (L20) ainsi que la déclaration commune qui en est résultée et qui a été présentée aux chefs d'Etat et de gouvernement à Cannes sont des avancées importantes. Les efforts du Président français sont très appréciés.
- 31.** Plusieurs décisions extrêmement importantes ont été prises à Cannes à propos de la suite de l'action à mener en ce qui concerne les priorités de l'OIT, notamment la mise en place d'un Groupe de travail du G20 sur l'emploi qui s'intéressera en priorité à l'emploi des jeunes, et l'établissement d'un rapport destiné aux ministres des Finances sur les répercussions des politiques du G20 sur l'emploi, qui sera élaboré conjointement par l'OIT, le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale.
- 32.** Lors du Sommet du G20, les organisations internationales ont été encouragées à renforcer leur dialogue et leur coopération. Comme cela a été évoqué précédemment par le Segment d'orientation stratégique de la Section de haut niveau lors de la discussion sur la cohérence des politiques dans le système multilatéral, plusieurs occasions s'ouvrent à l'OIT de poursuivre de tels partenariats en se centrant sur la création de possibilités d'emplois décents pour sortir de la crise. Il n'en demeure pas moins crucial que les mandants aussi bien que le Bureau continuent à faire pression sur les gouvernements du G20 pour inciter ces derniers à respecter les engagements qu'ils ont pris.
- 33.** La coordination au plan mondial est compliquée parce que les diverses régions suivent des trajectoires sensiblement différentes. Un rééquilibrage au sein des pays contribuerait toutefois au rééquilibrage mondial et à une reprise durable.
- 34.** L'adoption d'une stratégie de diversification favorisant l'emploi productif et la viabilité des entreprises est essentielle pour les pays moins avancés qui demeurent trop tributaires de l'exportation des produits de base, et cette stratégie doit aller de pair avec la mise en place de socles de protection sociale. Il convient de maintenir, voire d'accroître, les niveaux d'aide publique au développement en mettant davantage l'accent sur la création d'emplois et la protection sociale.
- 35.** Un certain nombre de pays émergents et en développement ont enregistré une reprise assez forte, en grande partie parce qu'ils n'ont pas cédé à la vague de déréglementation financière et ont pris des mesures pour soutenir les catégories sociales à faible revenu en instituant des salaires minima et en élargissant la couverture sociale. Il en est résulté une croissance plus durable et mieux équilibrée. Il est crucial de veiller à ce que ce mode de croissance ne soit pas compromis par des faiblesses dans d'autres domaines. Plusieurs orateurs de pays ayant adopté ce type de stratégie en ont décrit les principaux éléments.
- 36.** Pour leur part, les pays à revenu élevé, en particulier les pays européens, sont confrontés à des difficultés majeures liées à de graves déséquilibres financiers publics et privés, à une intensification des tensions sur les marchés financiers et à une baisse de la production et de l'emploi. Plusieurs orateurs jugent inquiétants les risques qui pèsent sur le modèle social européen avec les conséquences qui pourraient s'ensuivre pour bon nombre de pays souhaitant conserver leur compétitivité sur le plan international sans renoncer au dialogue social, à de solides institutions en matière de marché du travail ou à la protection sociale.

L'OIT, la Commission européenne et d'autres institutions européennes devraient faire front commun pour surmonter les nouvelles difficultés qui se présentent.

37. Beaucoup considèrent qu'il est vital de saisir les occasions qui se présenteront pendant la période précédant la 101<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail et le Sommet du G20 de Mexico en 2012, ainsi que plusieurs autres événements, pour mieux coordonner les politiques si l'on veut éviter une stagnation prolongée, voire une récession à double creux qui serait encore pire.
38. Trois questions majeures sont déjà inscrites à l'ordre du jour de la 101<sup>e</sup> session de la Conférence internationale du Travail: les socles de protection sociale, l'emploi des jeunes et les principes et droits fondamentaux au travail. Il est nécessaire toutefois d'examiner comment la Conférence pourrait être organisée pour que les délégués puissent se concentrer sur les questions cruciales, à savoir centrer la reprise sur le travail décent et veiller à ce que celle-ci repose sur un nouveau mode de mondialisation plus équilibré et inclusif.
39. *Le Conseil d'administration est invité à prendre note du rapport et à demander à son Groupe de sélection de tenir compte de la discussion lorsqu'il établira l'ordre du jour de sa 313<sup>e</sup> session, qui aura lieu en 2012.*

Genève, le 16 novembre 2011